

**LE MARDI 2 JUIN 2020  
PROVINCE DE QUÉBEC**

**ÉCOLE DU BOISÉ**

À une séance ordinaire du Conseil d'établissement de la susdite école, située à Gatineau, le 2 juin 2020, à laquelle étaient présentes :

**Présences**

Éric Lefebvre  
Cindy Gamache  
Dominique Clin  
Karine Roy-Tremblay  
Karine Charbonneau  
Nathalie Mongeon  
Valérie Sabourin  
Nathalie Ouellet  
Yves-Alain Lavoie  
Chantal Durocher, directrice

**Absence(s) :**

Anick Cousineau

**Assiste aussi à la rencontre :**

S/O

<b>1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM</b>
--

Nous avons quorum.

<b>2. MOT DE LA DIRECTRICE ET CONSIGNES DE FONCTIONNEMENT DE LA RENCONTRE TEAMS (MICRO, CAMÉRA ET QUESTIONS) ET LES TENANTS LÉGAUX</b>
--

Chantal nous informe que, bien que cela ne soit pas dans nos règles de régie interne, nous avons la permission de procéder à la rencontre via TEAM à condition que la directrice et la présidente soient présentes à l'école. Chantal nous informe des consignes de fonctionnement de la réunion : les micros doivent être fermés et ouverts seulement lorsqu'on y est invité, si nous avons une question, on peut activer la fonction « main levée » ou écrire la lettre Q dans le volet conversation.

<b>3. SUIVI DE LA DERNIÈRE RENCONTRE</b>
--

Un retour a été fait sur la récréation déplacée entre la 4<sup>e</sup> et la 5<sup>e</sup> période : nous poursuivrons cette même organisation pour la prochaine rentrée scolaire.

La glissade sur tube a été annulée à cause de la mauvaise température. Un remboursement se fera dans les prochains jours. Un courriel a été envoyé aux parents à ce sujet.

Culture à l'école : la marionnettiste est venue à l'école et a donné ses ateliers; l'activité sur la murale a eu lieu mais il reste quelques petits détails techniques à terminer; la pièce de théâtre Les petites pestes a été annulée.

#### 4. BILAN DE LA SITUATION LIÉE À LA COVID-19

Chantal a fait un compte rendu du retour en classe depuis le 11 mai.

La 1<sup>re</sup> semaine : 78 élèves sont retournés à l'école (alors qu'il y avait un peu plus d'inscription)

La 2<sup>e</sup> semaine : 82 élèves (mais quelques départs en cours de semaine)

La 3<sup>e</sup> semaine : 84 élèves (mais quelques départs causés par la chaleur)

La 4<sup>e</sup> semaine : 97 élèves

La 5<sup>e</sup> semaine : 100 élèves sont attendus

Il y a eu des ajustements à faire durant la 1<sup>re</sup> semaine, mais ensuite, durant les semaines suivantes, la routine s'est installée et autant les élèves que le personnel ont réussi à s'adapter à la nouvelle réalité.

Aujourd'hui, Chantal a pris le temps de féliciter les élèves, car ils respectaient bien les consignes d'hygiène et de sécurité. Elle note que le défi est la distanciation sociale.

Elle remarque aussi que le plus difficile est de s'adapter au quotidien avec les changements et les nouveaux ordres du ministre.

Elle souligne la bonne capacité de s'adapter de tous les intervenants et des élèves.

Le prochain défi sera l'organisation de la rentrée 2020-2021.

#### VOLET RÉOLUTION

#### 5. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par **NATHALIE MONGEON** que l'ordre du jour soit adopté.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 19-20/19**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 6. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RENCONTRE DU 3 DÉCEMBRE 2019

L'adoption du procès-verbal de la rencontre du 3 décembre 2019 proposé par **NATHALIE OUELLET**,

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 19-20/20**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### 7. APPROUVER LA DATE DE L'AGA 9 SEPTEMBRE 2020 | ON TIENT COMPTE DE L'AGA DE L'ESHG (17 SEPTEMBRE 2020 À 18H)

Chantal explique que la Commission scolaire deviendra un centre de service à partir du 15 juin. Notre école fait partie du district de Buckingham (dont fait partie les 4 écoles primaires de Buckingham). Un parent du district sera nommé au conseil d'administration du CS. Jusqu'au 15 octobre, il y aura un comité consultatif et le 23 octobre aura lieu le premier conseil d'administration.

Il faut une résolution pour adopter l'assemblée générale de l'an prochain.

On doit approuver la date mais la formule peut différer.

Il est proposé par **NATHALIE OUELLET** que la date de l'AGA (9 septembre) soit adoptée.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 19-20/21**  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**8. ADOPTER DU BUDGET INITIAL 2020-2021**

Chantal nous présente le budget initial 2020-2021. Elle nous explique que le budget consacré à la surveillance sera bonifié plus tard. Pour l'instant, la CS a simplement déposé le même montant dans chacune des écoles. Elle nous mentionne que le montant de la mesure 15082 destinée aux ressources éducatives numériques a diminué mais en contrepartie, le plan numérique nous offre un gros budget pour l'achat de tablettes et de portables. Elle souligne que la mesure 15010 présente une hausse substantielle très intéressante. Dans le document reçu, il y a une erreur à la mesure 15 025. Les membres du CÉ demandent une nouvelle copie du budget.

Il est proposé par **KARINE ROY-TREMBLAY** que le budget initial 2020-2021 soit adopté.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 19-20/22**  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**9. APPROUVER LE RÉGIME PÉDAGOGIQUE**

Chantal présente le régime pédagogique et spécifie qu'il est pareil à celui de l'an passé. Les enseignants ont déjà été consultés. Un seul changement apparaît : l'ajout d'une classe de maternelle 5 ans qui influence le besoin en éducation physique.

Il est proposé par **CINDY GAMACHE** que le régime pédagogique de 2020-2021 soit adopté.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 19-20/23**  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10. ACTIVITÉS OU SORTIES À VENIR**

Aucune  
Tout ce qui avait été demandé a été annulé.

**11. PROCHAIN CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT LE 16 JUIN (SI BESOIN)**

Lors du prochain conseil d'établissement, nous discuterons entre autres du plan de lutte contre l'intimidation et la violence; des règles de régie interne du service de garde ainsi que de l'entrée progressive à la maternelle. 8 personnes sur 8 ont déclaré être en accord avec la date.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 19-20/24**  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 12. APPROUVER LES RÈGLES DE VIE

Chantal nous explique que les règles de vie devaient être retravaillées cette année mais cela n'a pas été possible, donc elles seront reconduites pour l'an prochain. On tentera de les retravailler durant la prochaine année scolaire. Cependant, deux points ont été ajoutés :

**Ajout du point 3.3 sur les invitations d'anniversaire.** Une discussion a eu lieu pour peser le pour et le contre de cet ajout. Karine R. est préoccupée par les parents qui se sont habitués à utiliser l'école pour transmettre les invitations. Elle se questionne sur les moyens à prendre en dehors de l'école étant donné que les parents ne se connaissent pas toujours bien entre eux. Yves-Alain dit que l'école ne peut pas être seule à faire la socialisation, les parents doivent s'impliquer dans la socialisation de leur enfant en trouvant les moyens de créer des liens avec les autres parents et enfants. Nathalie O. explique qu'il y a beaucoup de chicane, de tristesse à cause des échanges de carte à l'école et cela fait beaucoup à gérer en plus de rendre les élèves indisponibles aux apprentissages. Karine R. souligne que c'est un apprentissage de vivre du rejet, de ne pas être choisi, de ne pas avoir les mêmes choses que les autres. Nathalie M. est aussi d'accord que c'est un apprentissage, mais elle trouve important de protéger le temps d'enseignement en minimisant les sources de tracas pour les élèves. On en arrive à la conclusion de laisser le point dans les règles. Karine R. propose que les enseignants mentionnent le nouveau point en début d'année lors de la rencontre de parents.

### **Ajout du point 3.4 : les casiers appartiennent à l'école**

Yves-Alain se questionne sur le point 16.2 (vague de chaleur). Il se demande s'il est possible d'y inclure la nouvelle mesure adoptée par le DG durant le contexte de la pandémie, mais Chantal mentionne que non, c'est seulement temporaire pour le temps de la pandémie.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 19-20/25**  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 13. ADOPTER LES LISTES D'EFFETS SCOLAIRES POUR 2020-2021

Chantal présente les listes d'effet scolaire en mentionnant qu'il y a peu de changements par rapport à l'an passé. Les listes sont uniformes par niveau.

Il est proposé par **DOMINIQUE CLIN** que les listes d'effets scolaires soient adoptées.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 19-20/26**  
**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**VOLET CONSULTATION**

**VOLET INFORMATION**

## 14. ACTIVITÉS ANNULÉES

Festival du film, Club Optimiste Mérite ADEOQ, Nager pour survivre, cours de gardiens avertis, présentation Les petites pestes, projet des murales (presque complété), ateliers sexualité, transition en direct dans les écoles, Espace Outaouais classe neige (température non clémente, etc.).

Le festival du film est reporté à l'automne.

Les plaques du Club Optimiste seront préparées et remises aux élèves d'ici la fin de l'année (si elles sont prêtes).

Le mérite ADEOQ se fera à l'école. Les parents de la lauréate seront présents. Les élèves de l'école pourront assister à la cérémonie via TEAM dans leur classe.

Nathalie Ouellet a communiqué avec Espace Outaouais afin de réserver leur atelier cet automne puisqu'ils n'ont pas pu le faire ce printemps. Cela débutera le 13 octobre 2020.

## 15. CAMPAGNE DE FINANCEMENT : DOCUMENT À PRÉSENTER (PRÉCISIONS IMPORTANTES)

Chantal nous présente les éléments nouveaux de la politique relative aux activités de financement :

Il n'est plus possible de vendre du chocolat ayant moins de 70 % de cacao.

Le CÉ doit approuver l'activité de financement ainsi que la façon dont l'argent sera dépensé. De plus, il devra prévoir quoi faire avec l'argent en surplus (une fois les dépenses prévues réalisées).

S'il y a des commentaires à formuler pour modifier la politique, il faut en informer Chantal avant le 11 juin.

Yves-Alain remarque qu'il y a des erreurs : là où on nomme la CS, on dit commission scolaire et parfois centre de service (points 6.4, 7.2).

Yves-Alain est content que le nouveau point (point 7.9) soit ajouté concernant les élèves qui ne participent pas à la campagne de financement.

## 16. PROJET ÉDUCATIF (BILAN JUIN 2020) | RENCONTRES AVEC MONSIEUR FRANÇOIS MASSÉ / SYNTHÈSE DU PROJET ÉDUCATIF

Chantal présente le projet éducatif. Une section a été ajoutée pour présenter les valeurs, la vision et la mission de l'école Du Boisé.

Le contenant sera retravaillé afin d'être plus coloré, plus « punché ».

Il y aura un document présentant plus de détails.

Karine R. se questionne sur le point des objectifs quantitatifs en lien avec les résultats aux bulletins... Elle se demande comment seront traitées les données étant donné les notes au bulletin de la 3<sup>e</sup> étape durant cette pandémie. Chantal répond qu'elle travaillera avec les données des 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> étape et cela sera mentionné dans le rapport annuel.

Le rapport annuel n'aura pas de gabarit uniformisé pour l'instant.

Yves-Alain propose de ne pas mettre de côté la période de la pandémie dans le rapport annuel et trouve qu'on devrait intégrer les points positifs de la situation : des élèves qui s'adaptent, qui sont résilients, qui font de

nouveaux apprentissages liés à l'expérience de la pandémie.

Nathalie M. veut souligner tout le travail d'équipe qui a été fait et qui fait la différence dans l'organisation du retour à l'école, il y a un rapprochement entre les intervenants.

### **17. ORGANISATION SCOLAIRE 2020-2021 (UN APERÇU)**

Chantal présente l'organisation scolaire pour 2020-2021 :

Maternelle 4 ans : 1 groupe

Maternelle 5 ans : 4 groupes dont un provenant de l'école St-Laurent

1<sup>re</sup> année : 3 groupes

2<sup>e</sup> année : 2 groupes

3<sup>e</sup> année : 2 groupes

3<sup>e</sup> /4<sup>e</sup> : 1 groupe

4<sup>e</sup> année : 1 groupe

5<sup>e</sup> année : 1 groupe

5<sup>e</sup> /6<sup>e</sup> année : 1 groupe

6<sup>e</sup> année : 1 groupe

Il y a 99 % de chance d'ajouter une autre classe de niveau primaire. Ce qui ferait en sorte que tous les locaux seraient occupés.

On ne sait pas si on accueillera tous les élèves (315-330) en septembre. Trois scénarios sont envisagés : retour à 100%, retour à 50 % ou retour à 33 % ...on est à la merci des décisions gouvernementales.

Des comités ont été formés pour trouver des solutions et envisager des scénarios (surtout pour les élèves en difficultés).

### **18. COUR D'ÉCOLE (COMITÉ, FORMATION DE LA DIRECTRICE, COLLABORATION AVEC MONSIEUR VEILLETTE / JEUX AU SOL)**

Chantal mentionne que le projet d'amélioration de la cour d'école est en quelque sorte sur la glace. Cependant, on va faire peindre des jeux au sol et possiblement sur le mur extérieur du gymnase.

M. Veillette est venu rencontrer Chantal et elle a aussi reçu une formation intéressante sur l'aménagement de la cour d'école.

Il y aura un camp de jour à l'école cet été.

### **19. O.P.P (BILAN + DEMANDE POUR ACTIVITÉS SEMAINE DU 15 JUIN)**

L'argent restant de l'OPP est protégé et sera reporté : 13 774.01\$.

Pour souligner la fin d'année, les TES ont organisé des activités pour la semaine du 15 juin : cela se fera par petits groupes à tour de rôle. Il y aura entre autres des jeux d'eau.

Félix aimerait organiser des olympiades puisque c'est une belle tradition à l'école.

Il n'y aura pas d'activités prévues les 22 et 23 juin prochain.

Une petite activité a été organisée (concours de rébus) et de petits tirages sont prévus (1 prix par classe).  
Chantal demande si on peut utiliser le budget de l'OPP (environ 100 \$) pour faire l'achat des prix.

Chantal mentionne qu'on envisage inviter tous les 6<sup>e</sup> année à l'école lors d'une journée pour souligner leur graduation.

## 20. COMITÉ DE PARENTS (DÉSIGNATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION)

Chantal explique que si un parent veut être sur le conseil d'administration, il doit d'abord faire partie du comité de parents.

Karine R. se demande si le parent qui veut être sur le conseil d'administration peut aussi faire partie du conseil d'établissement.

## 21. CORRESPONDANCE

S/O

## 22. PAROLE AU PUBLIC

S/O

## 23. QUESTIONS DIVERSES

S/O

## LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par **NATHALIE MONGEON** que la séance soit levée. Il est 20h18.

**RÉSOLUTION CÉ-ÉDB 19-20/27**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

\_\_\_\_\_  
Secrétaire

\_\_\_\_\_  
Présidente